



Blocage de salaire et harcèlement moral de mon patron.

Par **Flo38**, le **23/05/2008** à **15:39**

J'ai débuté une formation (contrat de professionnalisation) de conducteur de transport interurbain de voyageurs, en mai 2007, par le biais d'une société nommée CERA (affiliée au GEIQ apparemment), lors de mon travail en entreprise d'accueil, plusieurs éléments ont fait que ma relation avec la patronne du centre rendait mon travail insupportable. Bien que j'ai pris sur moi à durant plusieurs mois, un jour je n'en pouvais plus alors je suis allé voir le pdg de la société et je lui ai exposé les faits. Bien entendu, il s'est positionné du côté de la patronne du dépôt où je me situais. Après ce litige, depuis environ 3 mois je ne travaille plus, bien que j'aie fait des démarches téléphoniques auprès de CERA pour leur demander du travail. Entre temps, mon employeur (CERA) s'est rendu compte de mes soucis personnels financiers et a aussi décidé de "m'aider" à résoudre ceux-ci, il a pris une partie de mes factures et les a payées à ma place puis m'a fait un échéancier pour le rembourser petit à petit, normalement l'échéancier devait se terminer le jour de la fin de mon contrat. Mon contrat une fois arrivé à terme (6 mai 2008), alors que j'attendais mon salaire, je m'aperçois que j'ai reçu un versement de 4€... j'ai aussitôt contacté CERA, pour leur demander de quoi il s'agit. On m'explique alors que toute ma paye a été retenue, ainsi que ma prime de fin de contrat (comme prévu dans la signature du contrat concernant les heures), car soit disant je leur devais encore une somme pour ce que le patron avait décidé de me payer. De plus je n'ai reçu ni fiche de paye, ni solde tout compte, ni attestation assedic, alors que je viens encore de lui téléphoner pour lui réclamer, mais il ne veut pas me les donner. Je me suis réinscrit aux assedic et à l'anpe, et depuis déjà plusieurs semaines je recherche activement une autre place, mais d'une part je suis bloqué pour mes droits assedic car je n'ai pas l'attestation, d'autre part Mr Soufflet (directeur de CERA) fait tout pour me donner une mauvaise réputation envers la société de transport de la région et m'a affirmé de lui-même qu'il allait signaler à l'anpe que j'ai refusé une proposition de CDI, alors que je n'ai reçu aucune proposition de CDI. Je ne connais pas

mes droits la dessus, et les siens non plus, svp pourriez vous me contacter, j'ai besoin d'aide.
(mon adresse email est = floriangros@live.fr, je pourrai vous donner mon numero de
telephone par email). Merci d'avance.